

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt deux
en exercice : 19 le dix-neuf septembre à dix-neuf heures trente,
présents : 13 le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS
votants : 18 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2022.

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle.

ABSENTS EXCUSES : M. LEICHER Jean-Luc (pouvoir à Mme GATET), M. AUTISSIER Bertrand (pouvoir à Mme CHAVASSE), M. GROS Gérémy (pouvoir à M. ORENGIA), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme TONOLI), M. PEYRE Bernard (pouvoir à Mme MOSNIER).

ABSENT : M. BERTHONNECHE Brice.

Secrétaire : M. LAROSE Didier.

DELIBERATION N° 2022 – 42

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL - CREATION DE POSTES CONTRACTUELS

Madame la Maire fait part que le groupe scolaire Paul Vincensini compte 175 élèves à la rentrée 2022/2023 répartis dans sept classes. La fréquentation du périscolaire et du restaurant scolaire s'en trouve augmentée.

Considérant que le contrat d'accompagnement dans l'emploi créé par délibération en date du 6 décembre 2021 va prendre fin,

Considérant que pour pallier les nécessités de service et aux absences de l'année scolaire, il y a lieu de prévoir le recrutement d'agents contractuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la création de 2 postes d'adjoint technique contractuels qui interviendront au périscolaire, au restaurant scolaire et à l'entretien des locaux du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.
- Charge Madame la Maire de faire le nécessaire.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 20 septembre 2022.

Mme la Maire,
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 23/09/2022

- après télétransmission électronique le 22/09/2022

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 23/09/2022